

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi 2016-2020 prévoit dans sa fiche action n°13 la mise en place d'un appel à projet dédié à la dynamisation professionnelle des publics concernés. En effet, un nombre croissant d'allocataires du RSA se trouve dans des situations d'éloignement durable du marché du travail qui affectent leurs compétences professionnelles et leur capacité à s'engager dans un parcours d'insertion pérenne. Ces personnes doivent donc être dynamisées par des actions à visée professionnelle directe, constituant un véritable levier vers l'accès à l'emploi.

Afin de proposer une offre renouvelée et diversifiée d'outils de remobilisation, la DASES a lancé en avril 2017 l'appel à projet « dynamiques professionnelles », avec les objectifs suivants :

- favoriser le retour à l'emploi durable des allocataires du RSA ;
- renforcer la qualité et l'efficacité des parcours d'accompagnement des allocataires du RSA en dynamisant les outils mobilisables en termes d'insertion professionnelle ;
- mobiliser et impliquer l'ensemble des acteurs pour faciliter l'accès à des allocataires du RSA à une plus large palette de choix professionnels et d'opportunité d'emploi.

4 associations ont présenté 4 projets dont un seul a pu être retenu. Il s'agit du projet présenté par l'association Emmaüs Solidarités. Le porteur de projet souhaite proposer à 50 allocataires parisiens du RSA un parcours d'accompagnement professionnel renforcé, passant du diagnostic de projet professionnel au rapprochement des bénéficiaires du RSA et des entreprises, balisé de différentes étapes cohérentes. Ainsi, chaque personne bénéficiera de 10 entretiens individuels d'1 heure, ainsi que de 10 ateliers collectifs.

Le rythme de l'accompagnement proposé permettra aux bénéficiaires de s'inscrire dans une dynamique renouvelée quant à leur démarche de retour à l'emploi, notamment en leur permettant d'optimiser leur potentiel d'employabilité par la restauration de leur confiance en eux-mêmes, par la mise en place de projets professionnels réalistes et par l'acquisition de savoir-être auxquels les employeurs sont particulièrement attentifs. Au fur et à mesure du parcours, les personnes deviendront plus autonomes, s'approprient leurs choix et modifieront leurs représentations de l'entreprise, pour aboutir à une reprise d'emploi ou à une entrée en formation. L'articulation des différentes étapes de l'accompagnement, particulièrement cohérente, renforcera l'effet de levier de cette action dans le parcours de chaque participant.

Le coût de ce projet s'élève à 141 919,26 €, dont 70.959,62 € au titre de la présente délibération, en cofinancement d'une subvention FSE instruite par le Département de Paris dans le cadre du programme opérationnel pour l'emploi et l'inclusion en métropole 2014-2020 qu'il vous est proposé d'approuver dans le projet de délibération 2017 DFA 18 G également présenté lors de la présente séance.

Compte tenu de l'intérêt que présente ce projet pour les bénéficiaires éloignés de l'emploi, je vous propose d'attribuer à l'association Emmaüs Solidarité au titre de l'exercice 2017 une subvention de 70.959, 62 € dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs qui prendra fin en décembre 2018.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Départemental